

## **LE SERVICE DE FORMATION GENERALE ET PRATIQUE**

### **I - L'EQUIPE :**

Le service de formation générale et pratique constitué d'une équipe de 22 personnes, a la charge de l'enseignement général et pratique au sein de l'Institution dans le respect des jeunes en lien avec les programmes officiels de l'Education Nationale.

A ce titre, 7 enseignants (Professeurs des Ecoles Spécialisés) sont mis à disposition par l'Education Nationale.

Le reste de l'équipe est constitué d'éducateurs techniques spécialisés et d'éducateurs techniques ainsi que de deux éducateurs sportifs.

### **II - LES OBJECTIFS :**

Le service a pour mission l'ensemble des apprentissages généraux (les classes, le sport) et pratiques (les ateliers).

Il se doit de répondre aux exigences de la population accueillie dans le respect des valeurs fondatrices de l'institution : accompagnement des jeunes et de leurs familles, promotion d'un enseignement pratique adapté, développement maximum des possibilités du jeune au niveau social et humain... dans l'objectif d'une intégration cohérente et adaptée.

### **III - LA POPULATION :**

C'est bien l'ensemble de tous les jeunes, accueillis à l'Institut Pierre CHANAY qui est pris en charge par le service.

Chaque jeune qu'il soit orienté en IME ou en ITEP est scolarisé et suit un cursus établi tout au long de son passage dans l'établissement, variant apprentissages scolaires, sportifs et pratiques.

### **IV - ORGANISATION :**

Pour répondre au mieux aux attentes des jeunes, aux demandes de notre société et à la réglementation en vigueur, (Projet Pédagogique Individualisé Loi 2002.02), le service de formation générale et pratique propose après évaluation à chaque jeune un cursus personnalisé dépendant de son âge, de ses possibilités et de son orientation (ITEP ou IME).

Dès son entrée à l'IPC, à partir de 12 ans et jusqu'à sa sortie (19 ans), chaque jeune découvre puis développe ses capacités dans les ateliers différents regroupés dans 3 champs professionnels bien spécifiques :

- 1) Alimentation, hygiène, service (dont un restaurant d'application)
- 2) Travaux du Bâtiment
- 3) Aménagement paysager des espaces ruraux.

L'atelier technologie et démarche vient en soutien pour les jeunes de l'ITEP.

En alternance avec l'atelier, chaque jeune va en classe 2 jours par semaine, suivi de 2 jours d'atelier ou inversement.

Durant une année scolaire, il reste dans la même classe mais change d'atelier en milieu d'année.

Sur 3 ans, chaque jeune aura découvert l'ensemble des ateliers et acquis des techniques polyvalentes augmentant ainsi ses chances d'intégration professionnelle.

Durant leur scolarité, les jeunes sont amenés à effectuer des stages plus ou moins longs (découverte 3 à 8 jours) (pré-professionnels de 8 jours à 1 mois) (stages professionnels 1 à 2 mois) (stages préparation au travail sur plusieurs mois).

Pour les jeunes de l'ITEP et de l'IME, un travail de mise en stage pratique est réalisé, alors que les sortants (17/19 ans), préparent leur entrée dans la vie active avec l'objectif d'une formation professionnelle extérieure et le relais par le Pôle d'Insertion.

L'autre volet de l'insertion est l'orientation en milieu protégé (ESAT, ateliers protégés, emplois adaptés) selon les capacités du jeune. Cette préparation est assurée par les ateliers d'insertion.

Depuis plusieurs années, et selon leurs possibilités, les jeunes de l'IPC ayant 16 ans dans l'année préparent le certificat de formation générale.

L'objectif du service étant bien la préparation soit à une formation qualifiante à l'extérieur (CAP...), soit une insertion professionnelle directe par le biais des contrats aidés, soit une insertion en milieu protégé.